



Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le 13.05.2026 SLOW
ID : 064-216401471-20260430-DCA05_30042026-DE

Extrait du re

**Du Conseil d'Administration
Du Centre Communal d'Action Sociale
De la Commune de BRISCOUS**

Séance du 30 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres ayant donné procuration : 0

Convocation adressée le 17/04/2026
Affichée le 17/04/2026

L'an deux mille vingt-six le trente du mois d'avril à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Briscous s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à salle de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Pascal JOCOU Président.

Présents : Agnès DUHU, Joséphine HILLON, Pascal JOCOU, Isabelle LABBAT, Annie LAGRENADE, Patricia LARRONDE, Annie LARROUTURE, Josiane PEDUCASSE, Jorge RAMIREZ, Théo SALAMON, Stéphanie SIBERCHICOT, Bernadette SUHAS, Bernadette THICOIPE.

Absents ou excusés : 0

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer

Secrétaire de séance : Patricia LARRONDE

DCA 05 Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Information est donnée au Conseil d'administration que des produits d'un montant total de 60.18€ correspondant à des frais de restauration, périscolaire, ALSH restent impayés.

Après plusieurs relance et poursuites restées sans effets, constatant l'impossibilité de recouvrer ces créances (créances irrécouvrables et créances éteintes), la comptable du Service de gestion comptable propose de les admettre en non-valeur.

Invité à délibérer, le Conseil d'administration à l'unanimité :

- DECIDE d'admettre en non-valeur ces produits pour un montant de 60.18 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Pascal JOCOU

C.C.A.S BRISCOUS
MAIRIE
64240 BRISCOUS
Tél : 05 59 31 78 33

